

CONSTRUIRE L'AGENDA 21 DU GRAND LYON

propositions du conseil de développement
et des citoyens du Grand Lyon

Développement durable : enjeux contemporains et préoccupations pour l'avenir

Les propositions qui suivent ont été **produites de deux façons différentes selon qu'elles proviennent du Conseil de développement ou directement du grand public et manifestent des degrés d'expertise inégaux**. Mais c'est certainement dans les principes fondamentaux structurant le concept de développement durable que les deux discours expriment leur socle commun. Par quelque biais que ce soit, interroger cette notion et questionner la société actuelle à partir des principes qu'elle véhicule font apparaître des valeurs, des angoisses, des espoirs, des sentiments mêlés : entre utopie et désespoir, entre cris d'alerte et protestations, entre volonté d'agir et conscience de ses limites, entre exigence de lucidité sur le présent et obligation de rêver pour l'avenir.

Quatre principaux thèmes émanent des réflexions (aux deux sens du terme) recueillies. **En premier lieu, s'exprime la volonté de placer l'humain au cœur des projets**. A travers ces considérations, le développement durable apparaît comme l'opportunité de faire advenir une nouvelle ère pour l'humanité réconciliée avec la nature et attentive à la sauvegarde de la terre. «Puissent les hommes vivre harmonieusement en préservant notre précieuse planète et toutes ses espèces !» Plus que jamais, le développement durable interroge nos aptitudes à prendre en considération la fragilité de l'équilibre planétaire et le rôle central de l'homme dans la préservation de cet environnement au sens le plus large. C'est effectivement la planète Terre dans sa globalité et les relations aux autres espèces vivantes qui l'habitent qui sont entendues par environnement, mais aussi les relations humaines, sociétales

ou de voisinage, qui sont en question. Toutefois, montrer le rôle central de l'homme ne se résume pas à l'inciter à agir aujourd'hui pour améliorer sa situation actuelle. Il s'agit aussi d'introduire et d'ancrer dans la pensée et dans les actions le souci des générations futures. «Je souhaite que la terre existe encore pour mes enfants et que les gens prennent conscience de la destruction dont l'homme est l'acteur». C'est donc un ensemble de considérations visant à construire une harmonie prospective, où la prépondérance de l'humain concerne d'abord les hommes et femmes de demain, qui se déploie sous l'expression «placer l'humain au cœur des projets».

Parler de développement durable constitue donc l'affichage d'une conscience nouvelle que vient compléter **une deuxième préoccupation : que cette conscience nouvelle soit aussi une conscience collective**. En effet, les grands objectifs du développement durable (développer la paix dans le monde, considérer la nature comme un bien précieux, répartir les richesses entre tous les individus) n'ont de sens que s'ils sont partagés. S'il s'agit bien d'envisager un monde meilleur, sa construction ne peut se faire qu'ensemble : «Un monde meilleur à bâtir ensemble : plus humain que ce soit par le respect de l'autre ou de notre terre. Sensibiliser et responsabiliser !». Cette dimension est extrêmement forte, autant, sinon plus, que la première, dans les différents propos qui ont servi à constituer cet ensemble de propositions. Depuis la pédagogie en direction de ses voisins, en passant par l'éducation, la communication, la concertation et la formation, jusqu'au respect des accords internationaux (Kyoto), tout concourt à inscrire le développement durable dans un processus collectif de construction – à la différence d'un idée totalitaire. La responsabilité individuelle envers toutes les actions à la portée de chacun est donc corrélative à l'émergence d'une conscience collective elle-même constitutive du développement durable.

Une troisième dimension apparaît dans les valeurs qu'inspire le fait de parler de développement durable : développer la solidarité locale et internationale.

Par là, c'est essentiellement la qualité des relations humaines qui est interrogée, qu'elles soient commerciales, culturelles ou sociales. Les réflexions, supports aux propositions qui suivent, expriment alors la recherche d'une équité dans les échanges, mais aussi affirment que ces échanges construisent une plus-value profitable à chacun.

Le développement durable s'entend alors à la fois comme la recherche d'une meilleure cohésion sociale, où les personnes âgées, handicapées, démunies ou fragiles sont mieux considérées, et comme «une coopération décentralisée fructueuse permettant des échanges profitant à tous et aidant certaines populations à vivre mieux».

Les échanges avec les pays du Tiers-monde sont plus particulièrement visés par les réflexions entendues, parmi lesquelles le clivage entre le Nord et le Sud représente une forte préoccupation. «Partager les ressources et les richesses entre Nord et Sud et entre les pays d'un même continent» est exprimé ainsi comme un des enjeux primordiaux du développement durable.

Enfin, un quatrième faisceau de remarques et de propositions, issues notamment du grand public, manifeste l'antagonisme entre le développement durable et le fonctionnement actuel de notre société sur lequel il invite à porter un regard critique.

Tout d'abord, à travers le développement durable s'exprime assez marginalement une nostalgie ou une perte de repères face aux progrès de la science. A la marge aussi, on retrouve le rejet d'une société de consommation et de gaspillage où la surproduction de déchets est particulièrement pointée. Mais ce qui apparaît plus fortement – et non pas comme un rejet – est la critique de la place qu'occupe le pouvoir économique dans les grandes orientations

de la société française et plus largement des sociétés occidentales. Plus que la pensée économique elle-même, c'est sa prépondérance par rapport aux autres dimensions de réflexion et d'évolution qui est critiquée : «Arrêter de privilégier le thème de l'économie par rapport à l'environnement et au social quand on parle de développement durable».

En écho à la volonté de voir se développer des solidarités, c'est aussi le manque d'altruisme, la course en avant pour l'enrichissement exclusif de certains qui sont dénoncés lorsque apparaît — comme un vœu le fait — de «mettre en place le partage des richesses plutôt qu'une politique de profit à tout prix». Enfin, certains aphorismes apportent l'idée de la décroissance, ou du moins de la maîtrise de la croissance économique, et viennent compléter la dimension critique du développement durable par rapport aux fonctionnements actuels.

Genèse du document aux 150 propositions

L'originalité de ce document réside dans la volonté d'élaborer des propositions conjuguant un travail en atelier, où s'acquiert une compétence technique et les attentes de la société civile traduites également en propositions. Cette double origine nous semble devoir être présentée en détail afin de mieux comprendre ce document et sa composition.

Une réflexion collective dans les groupes de travail

Depuis quelques années déjà, le Conseil de développement s'intéresse au développement durable, un de ses groupes de travail étant consacré depuis trois ans à la réflexion sur un agenda 21 pour le Grand Lyon. Ce groupe de travail s'est lui-même réparti en «ateliers prospectifs pour le développement durable» dont les sujets de réflexion ont été déterminés en relation avec les axes stratégiques du projet d'agglomération. Les travaux du groupe agenda 21 ont abouti à la formulation de plusieurs propositions argumentées figurant dans les différents rapports d'étape. De plus, d'autres groupes de travail (Economie sociale et solidaire, Charte de la participation...) ayant abordé des questions afférentes au développement durable, un travail de recherche a été effectué pour retrouver les conclusions pouvant servir à ce document et dépasser le seul cadre du groupe de travail agenda 21¹. Les propositions ci-dessous sont donc issues d'un processus de réflexion collective, d'acquisitions de connaissances et de recherche d'idées neuves.

Une enquête auprès des citoyens...

Par ailleurs, le groupe de travail agenda 21 a souhaité confronter ses propres réflexions à celles du grand public et faire remonter de la société civile les préoccupations qui émergent lorsqu'on évoque le développement durable. En juin 2004, la semaine du développement durable a fourni l'occasion de cette confrontation lors de la mise en place d'une exposition sur le parvis de la gare

de la Part-Dieu où, durant une semaine, environ 30 000 personnes ont transité. A l'aide de plusieurs outils d'enquête, les membres du Conseil de développement ont pu échanger, écouter et recueillir les suggestions, les souhaits, les regrets et les bonnes idées des personnes venues visiter l'exposition. Plus de 500 témoignages de convictions et d'expériences dont sont porteurs les citoyens ont ainsi été collectés sous différentes formes.

...traduite en propositions concrètes

Au delà de sa collecte, la diversité de l'expression recueillie a nécessité un travail de plusieurs mois en atelier afin de rendre lisible, compréhensible et assimilable ce matériau brut². En effet, les citoyens (sensibilisés ou non au développement durable et de tous âges) qui se sont exprimés l'ont fait sous forme d'aphorismes, de souhaits, de vœux, de questions, de provocations, d'expériences personnelles, d'affirmations d'une conviction sans qu'il leur soit demandé d'être forcément réaliste ou mesuré. Certaines paroles étaient très argumentées, d'autres pas, certaines relevaient d'un problème d'extrême proximité, d'autres concernaient la planète entière. C'est cet ensemble extrêmement hétérogène qui a été trié, puis recoupé par thème, puis condensé afin d'obtenir des propositions ayant une portée générale et aisément lisibles. Enfin, elles ont été sélectionnées et mises en regard avec celles directement produites par les groupes de travail du Conseil de développement. Au final, les propositions issues de cette expérience originale de concertation conservent un caractère parfois direct, voire simplificateur mais présentent un intérêt évident pour qui veut entendre ce que les citoyens ont à dire lorsqu'ils s'expriment librement.

¹ Les documents utilisés sont :
- les travaux du GT agenda 21 de ces dernières années (propositions déjà clairement formulées et synthétisées dans les rapports d'étape correspondants),
- les travaux d'autres GT de 2000 à 2003 (Economie sociale et solidaire, Charte de la participation, Agglomération attractive, agréable à vivre...) qui ont abordé le sujet occasionnellement,
- les travaux amorcés dans la démarche Millénaire 3, la Charte de la participation prise en compte par rapport aux objectifs de concertation inhérents à une démarche de développement durable.

² Plusieurs outils (arbre à souhaits, dazibao, questionnaire, livre d'or) ont permis de recueillir l'expression citoyenne sous forme :
- de vœux pour voir évoluer la ville,
- de trucs et astuces décrivant les actions entreprises au quotidien par des citoyens responsables,
- de réponses à un bref questionnaire concernant le développement durable,
- de questions au Grand Lyon quant aux évolutions souhaitées.

A quoi ce document peut-il servir ?

Un document aux thèmes en nombre restreint

Ce document constitue une approche de ce que le « collectif » du Conseil de développement du Grand Lyon et les citoyens-visiteurs du forum organisé pendant la Semaine du développement durable pensent sur des thèmes généraux ou des préoccupations quotidiennes, au regard du développement durable.

Il est important de souligner que ces propositions ne prétendent pas **à l'exhaustivité comme dans un manuel : il s'agit bien du retour des travaux réalisés au Conseil de développement sur des thèmes choisis, ainsi que des témoignages individuels des citoyens interpellés lors de l'exposition de la Semaine du développement durable.**

Par exemple, la problématique des déchets a été étudiée par le groupe de travail en se limitant à la production des déchets issues des activités des artisans et PME, le sujet plus général des déchets industriels ou ménagers faisant déjà l'objet de très nombreuses études et dispositions réglementaires. Sur cette question des déchets, les citoyens se sont évidemment beaucoup plus exprimés par rapport à leurs préoccupations quotidiennes liées notamment à la collecte des déchets ménagers.

Quelques thèmes ont été choisis en raison de leur importance pour la population, comme la santé, même si aucune compétence communautaire n'existe en la matière. Il n'est d'ailleurs pas souligné quelles sont les différentes institutions et collectivités détenant les compétences pour la mise en œuvre des propositions. Les propositions sont diverses, certaines étant de portée immédiate, d'autres par l'importance du questionnement posé ne pouvant pas être rapidement prises en compte.

Comment élus et services peuvent-ils s'en emparer pour alimenter l'agenda 21 ?

L'agenda 21 dont la mise au point du cadre général s'achève dans une démarche interne des services communautaires en relation avec les élus intéressés, doit ensuite être complété par un corps d'actions qui viendra constituer la partie opérationnelle du projet.

Les responsables communautaires disposeront avec ce document d'un choix de 150 propositions qui enrichiront les actions générales préalablement déterminées, ou s'ajouteront comme actions nouvelles ou spécifiques.

Les propositions ainsi exprimées pourront être retenues : soit en tant qu'objectifs à atteindre dans l'agenda 21-cadre en cours d'élaboration, soit en tant qu'actions concrètes à réaliser dans le programme définitif de l'agenda 21. Il reste du ressort du Grand Lyon à déterminer leur faisabilité économique et financière.

A ce stade d'avancement, une coordination devra s'engager entre le Grand Lyon et le Conseil de développement sur les choix d'actions à réaliser, ainsi que sur la concertation à mettre en œuvre.

Aussi il conviendra que les élus concernés :

- analysent les propositions avec les services,
- déterminent ce qui est recevable et ce qui ne l'est pas,
- conviennent des mesures pouvant être prises rapidement ou nécessitant des études complémentaires : techniques ou économiques notamment, car, rappelons-le, le Conseil de développement n'est pas un « expert »,
- engagent la concertation nécessaire avec les acteurs locaux pour les actions à engager
- réfléchissent aux actions ou opérations à long terme suscitées par l'adoption de certaines propositions,
- répondent de façon argumentée au Conseil de développement sur les choix retenus et les suites envisagées.

Comment ce document est-il organisé ?

Sept chapitres déclinent les propositions pour faire évoluer la ville et l'ensemble de la société au regard du développement durable :

1. La ville comme cadre de vie. Bien vivre dans la ville
2. Se déplacer dans la ville. Les transports
3. Bien être et santé dans la ville
4. Une ville qui soigne l'environnement et se préoccupe des déchets. Production, collecte, tri et traitement des déchets industriels
5. Ressources et énergies
6. Communiquer, éduquer, participer pour mobiliser et transformer les comportements
7. Responsabiliser les responsables. Un appel auprès des politiques et des industriels

Nous avons cherché à faire converger ou «converser» des propositions issues d'un travail d'approfondissement dans le cadre de groupes de citoyens sur plusieurs années et celles provenant d'une expression directe de la société civile. Dans le premier cas les propositions ont été élaborées par une production collective dans le cadre des groupes de travail du conseil de développement, et dans le second cas, les citoyens s'expriment selon leurs convictions et leurs expériences.

C'est ainsi que nous présentons le document des 150 propositions sous une forme rédigée en deux colonnes qui s'enrichissent mutuellement ; le contenu des sept chapitres se divise en plusieurs thèmes dont l'origine est à rechercher dans la méthode de recueil et d'élaboration.

Mode d'emploi pour lire facilement les 150 propositions

Sous le titre du chapitre : en italique, des témoignages de citoyens collectés lors de la semaine du développement durable en juin 2004.

A gauche, une colonne de chiffres précédés d'un «α» numérotant chacune des propositions émanant strictement du Conseil de développement.

PROPOSITIONS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT	PROPOSITIONS ET PAROLES DES CITOYENS
La ville comme cadre de vie Bien vivre en ville <i>«Je souhaiterais que la ville soit plus belle et plus agréable» «Pouvoir marcher paisiblement dans les rues, respirer un bon air et chanter le bonheur» «Laissez-nous de l'espace pour vivre en ville, pour bouger, des lieux de rencontre, des petits coins de paradis»</i>	
L'aménagement urbain «durable» pour tout projet pilote	Des logements et quartiers à vivre
α1 • Aller vers une agglomération labellisée Haute qualité environnementale et respectant les engagements du développement durable.	• Déployer une politique ambitieuse sur le logement. <i>«Un logement pour tous» «Des HLM plus faciles à vivre avec de nombreux espaces verts».</i>
α2 • Mettre en place des solutions techniques innovantes au regard du développement durable sur des sites pilotes tels que les zones d'activités et les quartiers en renouvellement urbain.	• Redonner de la vie aux quartiers pour favoriser la convivialité au quotidien. <i>«Que Lyon continue à être animée favoriserait encore plus de solidarité commune, voire une plus grande tolérance des gens».</i>
α3 • Planter des galeries techniques multi-réseaux en sous-sol pour desservir ces zones nouvelles ou les quartiers existants.	
α4 • Aller vers une charte de l'aménagement et de la construction ayant pour thème «Développement durable et projet urbain».	
α5 • Développer la construction de logements bioclimatiques et économes en énergie.	
α6 • Prendre en compte l'identité des quartiers dans les projets de requalification urbaine et respecter la composition sociologique de la population.	
α7 • S'appuyer sur le Scot pour mettre en place un développement territorial mieux organisé : urbain, péri-urbain, espaces naturels, mitage du territoire, déplacement domicile-travail...	
	b1 b2

A droite, une autre colonne de chiffres précédés d'un «b» numérotant les propositions des citoyens. Quelquefois, des paroles en italique viennent compléter la proposition.

Entre ces deux colonnes, les propositions «conversent» et se répondent.

La ville comme cadre de vie

Bien vivre en ville

«Je souhaiterais que la ville soit plus belle et plus agréable»

«Pouvoir marcher paisiblement dans les rues, respirer un bon air et chanter le bonheur»

«Laissez-nous de l'espace pour vivre en ville, pour bouger, des lieux de rencontre, des petits coins de paradis»

PROPOSITIONS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

L'aménagement urbain «durable» pour tout projet pilote

- α1** ■ Aller vers une agglomération labellisée «Haute qualité environnementale» et respectant les engagements du développement durable.
- α2** ■ Mettre en place des solutions techniques innovantes au regard du développement durable sur des sites pilotes tels que les zones d'activités et les quartiers en renouvellement urbain.
- α3** ■ Implanter des galeries techniques multi-réseaux en sous-sol pour desservir ces zones nouvelles ou les quartiers existants.
- α4** ■ Aller vers une charte de l'aménagement et de la construction ayant pour thème «Développement durable et projet urbain».
- α5** ■ Développer la construction de logements bioclimatiques et économes en énergie.
- α6** ■ Prendre en compte l'identité des quartiers dans les projets de requalification urbaine et respecter la composition sociologique de la population.
- α7** ■ S'appuyer sur le Scot pour mettre en place un développement territorial mieux organisé : urbain, péri-urbain, espaces naturels, mitage du territoire, déplacement domicile-travail...

PROPOSITIONS ET PAROLES DES CITOYENS

Des logements et quartiers à vivre

- Déployer une politique ambitieuse sur le logement.
«Un logement pour tous».
«Des HLM plus faciles à vivre avec de nombreux espaces verts».
- Redonner de la vie aux quartiers pour favoriser la convivialité au quotidien.
«Que Lyon continue à être animée favoriserait encore plus de solidarité commune, voire une plus grande tolérance des gens».

b1

b2

PROPOSITIONS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Soigner les paysages et réconcilier Lyon avec ses fleuves

- α8**
- Etre attentif à la dimension esthétique des paysages urbains : créer une «petite Venise» par une circulation d'eau entre le Rhône et la Saône (canaux, bassins et plantes aquatiques).

Propreté de la ville et des espaces publics

- α9**
- Respecter et faire respecter la propreté des espaces publics.

PROPOSITIONS ET PAROLES DES CITOYENS

Soigner les paysages et espaces verts

- Soigner l'aménagement pour faire de Lyon une ville agréable à vivre et redonner leur valeur aux paysages.
«Un petit peu plus d'espaces verts bénéfiques à la fois pour les enfants et leurs aînés».

b3

Propreté de la ville et des espaces publics

- Promouvoir un comportement citoyen respectueux de la propreté des espaces publics.
«Pénaliser les personnes qui jettent leurs déchets sur la voie publique ou dans la nature». «Verbaliser les déchets canins systématiquement».

b4

Reconnaître la place de l'animal dans la ville

- S'assurer du bien-être des animaux en ville et qu'ils ne subissent pas de mauvais traitements.
«Je souhaite que les animaux soient enfin reconnus pour eux-mêmes, ni machines, ni humains et qu'on leur garantisse un droit à la vie sans souffrir».
- Installer plus d'espaces canins.

b5

b6

PROPOSITIONS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Promouvoir la place et la sécurité des piétons

- a10** ■ Dans le quartier du Confluent, créer un boulevard urbain accessible aux piétons le long des berges du Rhône à la place de l'autoroute.
- a11** ■ Favoriser les déplacements piétons des personnes fragiles (enfants, personnes âgées et handicapées) en diminuant les risques d'accidents et en leur redonnant ainsi confiance.
- a12** ■ Appliquer et imposer le suivi des trois chartes rédigées : piétons, vélos et accessibilité.
- a13** ■ Mettre en place une politique de prévention spécifique aux deux-roues à usage professionnel notamment en faisant valoir la responsabilité des employeurs et les comportements des salariés.
- a14** ■ Rendre la rue plus accueillante pour les piétons en adaptant l'éclairage public, le mobilier urbain, la signalétique à la circulation piétonne.
- a15** ■ Sécuriser les descentes de bus.

Repenser la circulation en ville de façon cohérente et hiérarchisée

- a16** ■ Achever la réflexion globale sur la hiérarchisation des voies de l'agglomération, permettant de libérer les centres des quartiers de la circulation automobile de transit et d'y instaurer des «zones 30».

PROPOSITIONS ET PAROLES DES CITOYENS

Rendre la ville aux piétons

- Favoriser la circulation piétonne sur les quais des fleuves. **b7**
- Réserver plus de rues à la circulation piétonne, notamment en centre-ville. **b8**
«Un centre-ville piéton avec des grandes pistes cyclables comme à Strasbourg».
- Créer des passerelles pour piétons et cyclistes. **b9**

Repenser la circulation en ville de manière à favoriser les modes de déplacement doux

- Délimiter et faire respecter les espaces de circulation propres à chaque mode. **b10**
«Attention aux accidents : un arrêté municipal interdisant le vélo sur les trottoirs. On peut donc verbaliser».

PROPOSITIONS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

- α17** ■ Développer une politique d'aménagement de la voirie «zones 30» dans les quartiers de la ville-centre et dans les centres-villes des communes de l'agglomération.
- α18** ■ Fluidifier le trafic, sur les grandes voiries, entre le centre et la périphérie par un guidage incitatif : signalétique, aménagement et décor urbains.
- α19** ■ Réduire la fracture entre le nord et le sud de l'agglomération en faisant évoluer le pôle d'échanges de Perrache et en le complétant par une gare place Jean Macé.
- α20** ■ Favoriser les relations interquartiers par le fleuve.
- α21** ■ Préciser le statut du vélo en ville et le comportement général à son égard.
- α22** ■ Considérer les taxis comme un véritable service collectif.
- α23** ■ Réapprendre à partager la voirie avec les véhicules des entreprises, des transports en commun, des taxis et les piétons et vélos.
- α24** ■ Se doter d'une réglementation efficace et favoriser la concertation avec les commerçants pour améliorer les livraisons en centre-ville : limiter le gabarit des camions, créer une plate-forme de livraison pour la Presqu'île au Confluent.

PROPOSITIONS ET PAROLES DES CITOYENS

«Lyon a besoin de pistes cyclables, on se fait klaxonner par les voitures sur la route et on gêne les piétons sur les trottoirs...»

- Favoriser la circulation des modes de déplacement doux en créant plus de pistes cyclables sécurisées et en s'assurant que les voitures n'empiètent pas sur ces voies.

«Des artères autorisées qu'aux vélos», «plus de pistes cyclables».

«Sans voitures agrégées dessus».

«Sanctionner les voitures garées sur les espaces piétons empêchant les poussettes de circuler».

- Limiter la présence de la voiture en ville et maintenir les véhicules à l'extérieur de la ville, en créant plus de parkings-relais, par la mise en place d'un péage urbain.

«Moins de voitures en centre-ville : obliger les gens travaillant à Lyon et vivant à l'extérieur à laisser leur auto dans un parking extérieur».

«Interdire l'accès de la Presqu'île aux voitures mais avec mise en place d'un péage (comme à Londres)».

b11

b12

Se déplacer dans la ville

Les transports

«Prendre de véritables décisions concernant les voitures : énergies alternatives, interdiction au lieu de taxes...»

«Plus de bus et moins de voitures»

«Limitez la circulation automobile en centre-ville, développer les transports en commun et les pistes cyclables»

«Améliorer le réseau de transports en commun sur Lyon et surtout sur l'agglomération»

PROPOSITIONS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Développer les alternatives à l'automobile

- α25** ■ Développer les initiatives Pedibus.
- α26** ■ Favoriser le recours aux taxis.
- α27** ■ Développer l'autopartage dans le cadre du plan des déplacements d'entreprises.
- α28** ■ Etendre le réseau de déplacement jusqu'au péri-urbain en s'appuyant sur l'étoile ferroviaire déjà existante, le compléter par un service inter-urbain d'autocars.

PROPOSITIONS ET PAROLES DES CITOYENS

Développer les alternatives à l'automobile

- Faciliter l'usage du vélo : en favorisant l'accès des vélos dans les transports en commun ; en immatriculant les vélos pour éviter qu'ils soient trop facilement volés ; en imposant des parkings et garages à vélos dans les services publics et dans les copropriétés. **b13**
- Mettre en place un service de covoiturage. **b14**
- Développer les abonnements par les sociétés de taxis. **b15**
- Développer le ferroutage et les lignes TER. **b16**
 - «Des camions sur les trains».
 - «Plus de trains pour accéder à Lyon».
- Encourager l'utilisation de véhicules non-polluants. **b17**
 - «Proposez-nous des voitures électriques au prix compétitif pour lutter contre l'utilisation massive du pétrole».
 - «A quand la voiture propre ?»
 - «Faire le forcing concernant le projet de loi visant à taxer les propriétaires de 4x4».

Mieux utiliser les ressources fluviales

- α29** ■ Développer le transport de marchandises par barges et la batellerie moderne avec la logistique correspondante.
- α30** ■ Créer un port de plaisance et favoriser le tourisme fluvial.
- α31** ■ Encourager la création d'activités commerciales et de services liés à la pêche (au Confluent).
- α32** ■ Mettre enfin en place des dessertes fluviales régulières.

Développer et faciliter l'usage des transports en commun

- Augmenter la fréquence des lignes de transports dans l'agglomération et les liaisons entre le centre-ville et l'extérieur.

«Plus de trains pour accéder à Lyon».

- Un service 24 heures sur 24 avec une augmentation de transports le soir (rural, péri-urbain).

- Aller vers la gratuité, sinon diminuer le coût, des transports en commun.

«Prix selon la distance».

«Un abonnement TCL offert pour une voiture laissée au garage toute la semaine».

- Améliorer la qualité de l'accueil dans les bus : davantage de convivialité et une meilleure accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

- Augmenter les lignes de tramway.

Mieux utiliser les ressources fluviales

- Augmenter les transports fluviaux dans la ville.
«Et les transports en commun fluviaux, pourquoi ne pas les développer ?»

b18

b19

b20

b21

b22

b23

Bien-être et santé dans la ville

«Je demande la santé perpétuelle»

« limiter les sources de pollution chimique et radioactive pour préserver la santé de nos enfants. Diffuser des photos et informations »

« Lyon, une ville agréable où il fait bon vivre. Un environnement sain, des habitants bien portants, avec moins de voitures »

PROPOSITIONS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Promouvoir une prise en compte collective du capital santé

- α33** ■ Développer une politique de santé à l'échelle communautaire en comprenant la santé comme un indicateur de cohésion sociale.
- α34** ■ Appliquer la loi Evin : dans chaque commune, prendre un arrêté d'interdiction de fumer dans les lieux publics.
- α35** ■ Promouvoir la santé par le débat public de proximité (communes) dans toute l'agglomération.
- α36** ■ Favoriser dans chaque ville la création d'un service de santé municipal et intégrer la santé dans les politiques sectorielles des collectivités.
- α37** ■ Créer un atelier de réflexion communautaire ayant pour objectif l'élaboration d'une charte santé.
- α38** ■ Provoquer des recherches prospectives pour anticiper les maladies liées à la dégradation de l'environnement.

PROPOSITIONS ET PAROLES DES CITOYENS

Promouvoir une prise en compte collective des nuisances sur l'environnement

- Lutter contre les nuisances sonores en renforçant les contrôles.
« Contrôle très renforcé du bruit créé par les motos et motocyettes ».
- Lutter contre les pollutions atmosphérique et olfactive produites par l'industrie et les véhicules.
« Quand allons-nous réduire notre pollution concernant notre zone industrielle ? »
« Ne plus faire circuler de camions dans le tunnel de Fourvière car la pollution de ce tunnel nuit à tous les Lyonnais, améliorer le contournement pour moins de pollution dans la ville ».
« Avoir des informations quotidiennement sur la pollution dans Lyon sur une chaîne de télévision de grande audience ».
- Avoir le souci des personnes allergiques pour toutes les nouvelles plantations.
« Les pollens de platanes volent, polluent l'air, ne sont pas balayés, atteignent la santé des gens allergiques. Pourquoi et à quand des arbres adaptés à la ville ? »
- Veiller aux installations d'antennes pour la téléphonie mobile et surveiller leurs conséquences sur la santé.

b24

b25

b26

b27

PROPOSITIONS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Réduire les accidents

- α39** ▪ Améliorer la communication sur les causes des accidents.
- α40** ▪ Améliorer la coordination des services, le recueil, la gestion, la prise en compte des données concernant les accidents de circulation.

PROPOSITIONS ET PAROLES DES CITOYENS

Une ville qui soigne l'environnement et se préoccupe des déchets

Production, collecte, tri et traitement des déchets industriels banals

«Réduire à la source surproduction et gaspillage»

«On culpabilise le consommateur qui est au bout de la chaîne. Pourquoi ne pas prendre le problème à la source, soit du côté des industriels qui produisent emballages et autres gadgets inutiles ?»

PROPOSITIONS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Collecte, tri et transport des déchets

- α41** ■ Améliorer les collectes en créant des chantiers modèles de tri sélectif à la source sous la responsabilité des artisans et PME du BTP.
- α42** ■ Trouver des sites de proximité autour de l'agglomération, en relais, pour assurer le tri, le traitement et le recyclage.
- α43** ■ Relancer le projet Ecorail avec la SNCF pour le transport des matériaux à recycler.
- α44** ■ Favoriser, aider la création d'activités de collecte de déchets : Scoop, associations, dans le respect de l'intérêt public.
- α45** ■ Organiser la gestion de la collecte autour des régies directes de services d'intérêt général dans le cadre de la requalification des zones industrielles.

PROPOSITIONS ET PAROLES DES CITOYENS

Améliorer le système de collecte des déchets domestiques, ordinaires et quotidiens

- S'assurer que chaque foyer dispose de conteneurs à verre implantés à proximité, mettre à disposition plus de bennes pour les objets encombrants et travailler une signalisation spécifique pour les localiser.
«Rouvrir une déchetterie dans le 3^e pour les habitants de ce quartier qui n'ont pas de voiture».
- Augmenter la taille des poubelles vertes trop vite saturées et s'assurer que tous les immeubles, y compris les plus neufs, en disposent.
«Deux poubelles c'est bien, mais pas assez».
- Augmenter la fréquence du ramassage des poubelles pour éviter qu'elles débordent.
«Plus de poubelles de recyclage : dans notre quartier, on en manque et on finit par jeter les papiers dans les ordures ménagères. C'est tellement dommage de voir autant de gaspillage tous les jours».
- Renforcer l'action des ambassadeurs du tri par des réunions d'information auprès des habitants pour améliorer la collecte des déchets ménagers dans les immeubles.
«Des affiches dans le local à poubelles expliquant la nécessité de jeter les bouteilles dans les containers. Le pourquoi».

b28

b29

b30

b31

PROPOSITIONS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Gestion des déchets industriels diffus et déchets inertes

- α46** ■ Mettre en place un plan de gestion des déchets industriels banals et déchets inertes du BTP à l'échelle de l'agglomération.
- α47** ■ Instituer systématiquement un lot «déchets de chantier» dans les marchés publics.
- α48** ■ Procéder à un audit environnemental pour tout nouveau chantier.

Réduire les déchets à la source

- α49** ■ Inciter les industriels et artisans à produire propre et à gérer leurs déchets.
- α50** ■ Inciter les entreprises à concevoir des produits dont les composants sont facilement démontables et recyclables.

PROPOSITIONS ET PAROLES DES CITOYENS

- Encourager le tri par la mise en place d'une réglementation pénalisante et verbaliser les mauvais comportements.
«Pénaliser les immeubles qui n'effectuent pas correctement le tri sélectif».
« Dans les petites communes en France, le tri se fait aux bacs municipaux. Il faudrait qu'on paie nos taxes ordures ménagères en fonction du poids (balance sur le camion) de la poubelle à incinérer pour encourager à trier».

b32

- Valoriser les déchets par la collecte des matières à compost et le recyclage de matériaux spécifiques : batteries, bouchons de liège...

b33

Réduire les déchets à la source

- Inciter les industriels et distributeurs à limiter la production de déchets en supprimant les doubles emballages, en limitant les produits jetables, en proposant des sacs recyclables ou en faisant payer les sacs plastique.
«Pourquoi ne pas réduire les emballages des produits ou à défaut les remplacer par des emballages recyclables ?»
«Amener la grande distribution (l'ensemble des marques présentes sur le Grand Lyon) à suspendre la diffusion de sacs plastique».

b34

- Interdire le gaspillage outrancier de papier dû aux prospectus, aux journaux gratuits, à l'affichage publicitaire.
«Si seulement il n'y avait pas cette surenchère de journaux gratuits ! Un seul suffit largement».
«Interdiction des prospectus publicité dans notre boîte aux lettres et interdiction des enveloppes à fenêtre en plastique».

b35

PROPOSITIONS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Achats et mode de consommation

- α51**
- Inciter les collectivités locales à acheter des matériaux, éventuellement recyclés, économes en énergie et en pollution.

Formation et création de nouveaux emplois

- α52**
- Organiser des formations appropriées à la gestion des déchets industriels banals, aux produits dangereux, à la gestion des risques et à l'écologie industrielle.
- α53**
- Création de postes d'animateurs de zones industrielles chargés de la démarche de développement durable.
- α54**
- Requalifier certains postes d'entreprise et créer des emplois d'insertion dans le contexte du tri et de la valorisation des déchets.

PROPOSITIONS ET PAROLES DES CITOYENS

Achats et mode de consommation

- Favoriser les achats et modes de consommation responsables et le commerce équitable.

«Favoriser le commerce équitable : achat systématique du café par l'intermédiaire des centrales du commerce équitable».

- Refuser certains conditionnements, causes d'un surplus de nuisances sur l'environnement : doubles emballages, bouteilles en verre plutôt qu'en plastique, plats individuels, lingettes jetables.

- Préférer certains produits : produits frais, produits bio, produits d'origine française ou locaux, produits sans aérosol, produits recyclés, produits sans pile.

- Promouvoir d'autres circuits de distribution et de commercialisation : système de recyclage et de récupération, achat direct au producteur.

«Création d'une halle maraîchère avec expo producteur agriculteur, tous les jours».

b36

b37

b38

b39

Ressources et énergies

«Développer activement les énergies renouvelables en France et encourager les économies d'énergie : la meilleure énergie renouvelable est celle que l'on ne consomme pas»

PROPOSITIONS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Préserver les ressources

α55

- Limiter l'usage de l'eau potable pour la propreté des voiries, l'arrosage.

PROPOSITIONS ET PAROLES DES CITOYENS

Préserver les ressources

- Economiser l'eau.
«Inciter les citoyens à réduire leur consommation d'eau (bonus selon objectif...).»

b40

Energies renouvelables

- Développer le colza, le maïs, le tournesol comme alternative au pétrole.
- Développer les énergies renouvelables.
«Je souhaite le développement des éoliennes dans la campagne au lieu de développer tous les Tchernobyl.»
- Promouvoir l'énergie solaire, les éoliennes, le chauffage au bois.

b41

b42

b43

Economiser l'énergie

- Réduire le nombre des climatiseurs.
- Utiliser des ampoules de basse consommation et imposer des minuteriers dans les parties communes des bâtiments.
- Inciter à mieux isoler les logements (fenêtres, murs, toitures) afin de consommer moins.

b44

b45

b46

Communiquer, éduquer, participer pour mobiliser et transformer les comportements

«Que chacun se conscientise, moi y compris, que chacun s'informe et participe»

«Faciliter une appropriation du développement durable, que chacun puisse prendre conscience de sa responsabilité vis-à-vis de l'environnement, la nature et l'avenir de notre monde»

«Il serait bien que l'on enseigne aux enfants à l'école à préserver l'environnement et qu'on les sensibilise très jeunes»

«Eduquons nos enfants comme on aurait dû l'être en matière d'environnement»

«Plus d'informations à tous niveaux : dans les écoles et pour les adultes»

PROPOSITIONS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Parler de développement durable pour mieux agir localement à travers l'agenda 21

- α56** ■ Le développement durable et l'outil agenda 21 sont des notions complexes qui nécessitent de s'informer, de se former et de sensibiliser les citoyens en amont de la concertation. Il importe donc de développer et mobiliser les moyens : rencontres, formations, ateliers de sensibilisation. Il importe aussi de développer la diffusion des notions de développement durable et d'agenda 21 : médias, cycles de conférences, journées du développement durable, rencontres intervilles.
- α57** ■ Promouvoir l'information sur les normes «Haute qualité environnementale» auprès du grand public.
- α58** ■ Faire en sorte que les informations destinées au grand public soient rédigées de manière accessible et soient consultables en permanence.
- α59** ■ Aller contre la minimisation des risques et contredire la notion de risque zéro. Cela implique d'admettre l'existence de risques majeurs et d'aider les citoyens à en prendre conscience : par la création de lieux de dialogue ; par une éducation à l'information sur les risques majeurs, c'est-à-dire diffuser une culture de la prévention selon les spécificités de chaque territoire.

PROPOSITIONS ET PAROLES DES CITOYENS

Informier et sensibiliser

- Travailler la signalétique autour du tri et associer le conseil de développement à l'élaboration de toute campagne de communication sur le tri sélectif.
«A quand une signalétique précise garantissant la recyclabilité des emballages : il y a encore un grand flou sur le point vert Eco Emballage».
- Développer une chaîne de télévision sur le développement durable.
- Multiplier les actions comme «la journée sans voiture» car une seule n'est pas suffisante sinon pour notre conscience mais pas à la sauvegarde de la planète.
«Pourquoi ne pas avoir mis à disposition (sur l'exposition) une brochure qui reprend tous les thèmes du développement durable ?»

b47

b48

b49

PROPOSITIONS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

- α60** ■ Accueillir, exploiter les initiatives, promouvoir des expériences concrètes. Que le Grand Lyon favorise une multitude d'initiatives et d'actions citoyennes en leur donnant les moyens de se concrétiser et en les mettant en avant afin de diffuser par l'exemple.
- α61** ■ Lancer sur l'agglomération un trophée «haute qualité développement durable», décerné par le conseil de développement, où concourent grands projets urbains et gestes quotidiens.

Affirmer l'exemplarité de Lyon dans l'Europe

- α62** ■ Favoriser l'émergence à Lyon d'un pôle de recherches et de production autour des biotechnologies : renforcer le rôle de vitrine internationale apportée par le salon Biovision.

Mettre en œuvre une démocratie participative

- α63** ■ Dans une perspective de diffusion des connaissances, lancer le processus de démocratie participative dans chaque quartier de chaque ville, pour tout projet urbain, avec l'aide de la Charte de la participation.

PROPOSITIONS ET PAROLES DES CITOYENS

Affirmer l'exemplarité de Lyon dans l'Europe

- Améliorer l'image de Lyon dans l'Europe au regard du développement durable et faire de Lyon une ville dynamique reconnue comme ville européenne motrice en ce qui concerne le développement durable.
- «Que Lyon devienne le plus grand éco-village d'Europe».
- «Habitant en Allemagne, je trouve que Lyon est vraiment en retard par rapport à l'Allemagne et la ville de Strasbourg. Triez, c'est vital».

Mettre en œuvre une démocratie participative

- Demander aux élus transparence, consultation et écoute des citoyens.
- «Associer les citoyens aux projets d'aménagement de la ville».

b50

b51

PROPOSITIONS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

- α64 ■ Concevoir un mode d'emploi de la charte de la participation, une méthode pour mettre en pratique la co-élaboration afin d'assurer une navette entre conseil de développement, élus et services.
- α65 ■ Concevoir le processus de concertation le plus en amont possible et en définir les moments clés.
- α66 ■ Accélérer l'appropriation de la Charte de la participation, tant dans les services du Grand Lyon que dans les communes de l'agglomération.
- α67 ■ Trouver et inventer des formes de structures participatives qui favorisent l'implication de chaque citoyen dans les projets de la cité.
- α68 ■ Développer une culture commune de la concertation et du développement durable pour la prévention des risques locaux.
- α69 ■ En présence de risque majeur (réseaux pipeline), exprimer les choix méthodologiques pour engager une concertation systématique entre les collectivités locales, les artisans et leurs fédérations professionnelles, pour discuter ensemble des mesures à prendre et rechercher des solutions adaptées au contexte local.

**Placer la concertation
comme moteur de l'élaboration de l'agenda 21**

- α70 ■ Privilégier une démarche ascendante partant des préoccupations des citoyens et fondée sur des entrées thématiques transversales fortes.

PROPOSITIONS ET PAROLES DES CITOYENS

- Rendre visibles les avancées produites par la concertation et la prise en compte de l'avis des citoyens.
«Tenir compte de l'arbre à souhaits en concrétisant les idées».

b52

PROPOSITIONS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

- α71** ■ Organiser la concertation avec les conseils de quartier et créer des passerelles entre les différentes échelles territoriales.
- α72** ■ Concilier l'expertise technique et la démarche participative privilégiant le dialogue dans l'élaboration puis la mise en œuvre de l'agenda 21. La création du système d'indicateurs du développement durable devra faire appel à une démarche qualitative privilégiant le dialogue, les débats citoyens, accompagnée d'une démarche scientifique et technique privilégiant l'expertise, les études qualitatives.
- α73** ■ Prévoir des échanges entre le conseil de développement et d'autres pôles de réflexions prospectifs comme la Région urbaine de Lyon (Rul) ou s'associer à des démarches comme la Directive territoriale d'aménagement (DTA).
- α74** ■ Faire évoluer l'administration du Grand Lyon et ses élus pour qu'ils reconnaissent et appliquent les principes du développement durable dans la conduite des actions à venir, avec un maximum de transversalité.
- α75** ■ Penser à faciliter le dialogue multi-partenarial entre les différents acteurs locaux, en prenant en compte la complexité des réalités de terrain dans le cadre d'une réflexion globale.

PROPOSITIONS ET PAROLES DES CITOYENS

Responsabiliser les responsables

Un appel auprès des politiques et des industriels

«Les responsables qui sont au pouvoir se doivent de changer les mentalités dans le bon sens et de rétablir un ordre pour le bon fonctionnement de la société»

«Que les politiques et les industriels deviennent altruistes»

PROPOSITIONS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Une collectivité et des responsables politiques exemplaires

- α76** ■ Dans une consultation de marché public, déterminer les critères du mieux-disant environnemental et social.
- α77** ■ Inciter la pratique de la recherche d'une meilleure qualité environnementale dans le service public, promouvoir les démarches Iso14001 (environnement) et Iso 9000 (qualité) dans le secteur public, promouvoir toute autre démarche inventive garantissant les exigences du développement durable.
- α78** ■ Positionner la commande publique au regard des pratiques exigées par le développement durable.
- α79** ■ Développer la formation des responsables industriels et des élus. Former et interpeller les décideurs et responsables au développement durable et en particulier aux normes «Haute qualité environnementale».
- α80** ■ Renforcer le pilotage de l'éducation au développement durable par le Grand Lyon grâce à des actions concrètes sur le territoire.
- α81** ■ Mettre à jour la Charte de l'écologie urbaine.

PROPOSITIONS ET PAROLES DES CITOYENS

Une collectivité et des responsables politiques exemplaires

- Faire que les élus soient exemplaires dans leurs comportements et dans leurs décisions par rapport aux objectifs du développement durable et faire que cela se voie et se sache. **b53**
- Inciter les élus à imaginer leurs actions sous l'angle du développement durable. Chaque manifestation pourrait ainsi répondre à des normes : tri sélectif en toutes circonstances, matériels agréés, bouteille en verre... **b54**
- Créer un label «développement durable» pour toute manifestation émanant de la communauté urbaine ou se déroulant sur son territoire. **b55**
- Utiliser l'eau non potable pour le nettoyage des rues. **b56**
- Arrêter de pratiquer la langue de bois et ouvrir les yeux sur le lobbying industriel qui est un frein sérieux au développement durable. **b57**
«La survie de la planète est plus importante que la réussite des prochaines élections».

PROPOSITIONS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Des entreprises et industriels responsables

- α82** ■ Inciter les collectivités à faire réaliser et rendre publiques les études contradictoires par l'Ademe ou des organismes indépendants lors de l'implantation d'entreprises ou de leur transformation. Susciter et analyser des scénarii écologiques alternatifs.
- α83** ■ Mieux informer la population sur les mesures de prévention et sur l'évolution industrielle des usines existantes : structures de production plus réduites et moins polluantes, développement de nouvelles spécialités dans la pharmacie et les biotechnologies génératrices d'emplois.
- α84** ■ Encourager les PME et les PMI à prendre en compte les valeurs du développement durable pour leur propre développement.

PROPOSITIONS ET PAROLES DES CITOYENS

Des entreprises et industriels responsables

- Attirer l'attention des entreprises sur leurs responsabilités et les inciter à agir.
«Inciter les fabricants de robinetterie à intégrer les économies de consommation d'eau (réducteur de pression)».
- Mettre en place le partage des richesses plutôt qu'une politique de profit à tout prix.
- Valoriser les entreprises, les associations qui s'inspireront d'une démarche de qualité au regard du développement durable pour leurs propres manifestations : pourquoi ne pas en faire un critère d'attribution de subventions ?
- Surveiller davantage les entreprises susceptibles de polluer l'eau.
«A quand la mise en application du principe pollueur-payeur. Qui va payer pour la pollution au fuel lourd de la Saône, nous ou Rhodia ?»
- Amener le Grand Lyon, les collectivités territoriales, les services publics à engager une discussion avec leurs partenaires (entreprises, livreurs...) pour réduire le plus possible les emballages.

b58

b59

b60

b61

b62